



## *Réseau Ivoirien pour la Promotion de l'Éducation Pour Tous*

01 BP 3928 Abidjan 01 - Tél : 21 26 34 04 – 09 37 37 47 – 07 21 60 85

Fax: 21 26 82 04 - Site Web: [www.ripept.com](http://www.ripept.com) - Email: [rip.ept@gmail.com](mailto:rip.ept@gmail.com)

### ETAT DES LIEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD4 EN COTE D'IVOIRE



### RAPPORT ALTERNATIF DU RESEAU IVOIRIEN POUR LA PROMOTION DE L'EDUCATION POUR TOUS (RIP-EPT)

#### LES PARTENAIRES



## TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATION.....	3
INTRODUCTION.....	4
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	4
II. METHODOLOGIE.....	4
III. CADRE INSTITUTIONNEL POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ODD / ODD4.....	4
1. Mise en œuvre des ODD	
2. Mise en œuvre de l'ODD4	
IV. ALIGNEMENT DES POLITIQUES ET DES PLANS DE VOTRE PAYS SUR L'ODD4 / CESA....	5
V. PARTENARIAT AUTOUR DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD / ODD 4 ET DU CESA.....	5
1. Partenariat autour de la mise en œuvre des ODD	
2. Partenariat autour de la mise en œuvre de l'ODD4	
VI. PROGRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD4 / CESA.....	5
1. CIBLE 1.....	5
a. Réalisations	
b. Forces	
c. Faiblesses	
d. Recommandations	
2. CIBLE 2.....	6
a. Réalisations	
b. Forces	
c. Faiblesses	
d. Recommandations	
3. CIBLE 3.....	8
a. Réalisations	
b. Forces	
▪ Au niveau de l'ETFP	
▪ Au niveau de l'Enseignement Supérieur	
c. Faiblesses	
▪ Au niveau de l'ETFP	
▪ Au niveau de l'Enseignement Supérieur	
d. Recommandations	
4. CIBLE 4.....	9
a. Réalisations	
b. Forces	
c. Faiblesses	
d. Recommandations	
5. CIBLE 5.....	10
a. Réalisations	
b. Forces	
c. Faiblesses	
d. Recommandations	
6. CIBLE 6.....	11
a. Réalisations	
b. Forces	
c. Faiblesses	
d. Recommandations	
7. CIBLE 7.....	12
a. Réalisations	
b. Forces	
c. Faiblesses	
d. Recommandations	
VII. MESURES PRATIQUES EMPLOYEES POUR S'ASSURER QUE PERSONNE NE SOIT LAISSE POUR COMPTE.....	12
VIII. DEFIS RENCONTRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD4 / CESA.....	13
IX. RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES.....	13
CONCLUSION.....	13
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	14

## SIGLES ET ABREVIATIONS

- CESA** : Stratégie continentale de l'UA pour l'éducation en Afrique
- CICSEF** : Comité Interministériel de Coordination du Secteur Éducation/Formation.
- COGES** : Comité de Gestion des Etablissements Scolaires Publics.
- C2D** : Contrat de Désendettement et de Développement.
- CAFOP** : Centre d'Animation et de Formation Pédagogique.
- DRENET-FP** : Direction Régionale de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.
- DSPS** : Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques.
- EDHC** : Education des Droits de l'Homme et de la Citoyenneté.
- ETFP** : Enseignement Technique et la Formation Professionnelle.
- GLPE** : Groupe Local des Partenaires pour l'Éducation.
- MENET-FP** : Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle
- MESRS** : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation Technologique
- ODD 4** : Objectif de Développement 4
- PSE** : Plan Sectoriel Education/Formation 2016-2025.
- PTF** : Partenaire Technique et Financier.
- RIP - EPT** : Réseau Ivoirien pour la Promotion de l'Éducation Pour Tous.

## INTRODUCTION

Le constat du caractère mitigé de la réalisation des six objectifs de l'EPT à l'horizon 2015 (Cf Rapport Mondial de Suivi sur l'Éducation 2015) a contraint la communauté internationale à adopter, en septembre 2015 à New York, les Objectifs de Développement Durable 4 (ODD4) et le cadre d'action Éducation 2030 pour les quinze prochaines années. Il s'agit non seulement du vaste engagement d'« *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* », mais aussi d'un ensemble de cibles claires, détaillées et ambitieuses visant à réaliser le droit à une Éducation de Qualité pour Tous, indépendamment du contexte personnel, social ou politique.

L'État de Côte d'Ivoire n'est pas demeuré en reste avec l'élaboration et l'adoption de son plan sectoriel Education/Formation 2016-2025, aligné sur l'ODD4, qui a l'ambition de « **mettre à la disposition de la Côte d'Ivoire, des ressources humaines de qualité et productives à travers une éducation de qualité, équitable et inclusive et qui est en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi.** ».

Quatre ans après le début de la mise en œuvre de ce plan, quel bilan peut-on faire relativement aux sept (07) cibles de l'ODD4 ?

### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Côte d'Ivoire a connu une décennie de troubles socio-politique dont le point culminant a été la crise postélectorale avec son cortège de désastre. Le système éducatif ivoirien n'a pas été épargné mais a su faire montre d'une grande capacité de résilience.

Au sortir, en 2011, de cette crise postélectorale, le pays s'est doté d'un Plan d'Action à Moyen Terme du secteur éducation/formation pour la période 2012-2014 (PAMT 2012-2014) basé sur les analyses contenues dans le Rapport d'État du Système Éducatif National (RESEN) de 2015. La mise en œuvre de ce plan intérimaire, destiné à réinstaller urgemment le système d'éducation dans ses fondamentaux en se focalisant sur les défis conjoncturels post crise et assurer des bases solides de développement du système éducatif dans la durée, en prenant en compte les défis structurels antérieurs à la crise, n'a pas abouti aux résultats escomptés.

L'adoption, en 2015, de l'ODD4 et du cadre d'action 2030 a été une opportunité pour la Côte d'Ivoire d'élaborer son plan décennal 2016-2025 qui ambitionne de « **mettre à la disposition de la Côte d'Ivoire, des ressources humaines de qualité et productives à travers une éducation de qualité, équitable et inclusive et qui est en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi.** ».

Ce plan mis en œuvre depuis 2016 avec l'implication de tous les acteurs y compris la société civile, bénéficie d'un mécanisme de suivi et évaluation dont est partie intégrante la revue sectorielle conjointe annuelle, organisée depuis 2017. C'est toujours dans le souci de procéder à une évaluation régulière que la Côte d'Ivoire a décidé de soumettre l'exécution du PSE, durant ces trois dernières années, à l'Examen National Volontaire.

Le Réseau Ivoirien pour la Promotion de l'Éducation Pour Tous (RIP-EPT), organisation de la société civile regroupant des entités actives en Éducation (Parents d'élèves, ONG de terrain, Chercheurs, Syndicats, Activistes des droits de l'homme, hommes de média) dont l'une des missions est le suivi citoyen des politiques publiques en matière d'Éducation tient à produire ce rapport alternatif qui présente le point de la mise en œuvre de l'ODD4 trois ans après le début de la mise en œuvre du PSE 2016-2025.

### II. METHODOLOGIE

La démarche utilisée a consisté à recueillir des informations auprès des structures déconcentrées des ministères en charge du secteur Education/Formation, de la Direction Générale du Budget et des Finances, des organisations de base lors de rencontres d'échanges ou lors des ateliers et séminaires. Ce rapport s'appuie également sur les études menées par les comités régionaux du RIP-EPT durant ces trois dernières années. Cette méthodologie a l'avantage d'obtenir des informations de terrains qui reflètent la réalité.

### III. CADRE INSTITUTIONNEL POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ODD / ODD4

#### 1. Mise en œuvre des ODD

La mise en œuvre des dix-sept (17) ODD a été confiée aux différents ministères sectoriels en fonction du libellé de l'ODD. Quant au cadre institutionnel de suivi de leur mise en œuvre, il a été confronté à un problème de leadership

entre deux ministères (Ministère du plan et du développement et le ministère de l'environnement et du développement durable). La question fut tranchée, au mois de mai 2019, par le gouvernement avec la désignation du Ministère du Plan et du Développement pour la coordination de la rédaction du rapport National Volontaire de la Côte d'Ivoire.

## 2. Mise en œuvre de l'ODD4

Pour le suivi de la mise en œuvre de l'ODD4, la Task Force a été désignée, par le bureau UNESCO d'Abidjan, pour conduire le mécanisme national de suivi des indicateurs avec la participation des Organisations de la Société Civile (OSC). Cependant, ce mécanisme n'a pas, à ce jour, encore été mis en route.

## IV. ALIGNEMENT DES POLITIQUES ET DES PLANS DE VOTRE PAYS SUR L'ODD4 / CESA

Le Plan Sectoriel Education/Formation 2016-2025 est globalement aligné sur l'ODD4 car son élaboration a débuté au moment des discussions pour l'élaboration des ODD puis finalisé après l'adoption. Par contre, la Stratégie Continentale de l'UA pour l'Education En Afrique (CESA) n'a pas été à l'ordre du jour lors de l'élaboration du plan sectoriel. Il faut remarquer que le contenu de la CESA est méconnu par la majorité des acteurs du système éducatif.

## V. PARTENARIAT AUTOUR DE LA MISE EN ŒUVRE DES ODD / ODD 4 ET DU CESA

### 1. Partenariat autour de la mise en œuvre des ODD

En Côte d'Ivoire, une structure dénommée Initiative de la Société Civile pour les ODD (ISC/ODD) a été mise en place au lendemain de l'adoption des ODD. Cette structure est, dans l'ensemble, associée par les autorités dans le cadre de la mise en œuvre du suivi et de l'évaluation des ODD.

### 2. Partenariat autour de la mise en œuvre de l'ODD4

En ce qui concerne l'ODD4, le processus d'élaboration et d'adoption a été inclusif avec l'implication des acteurs majeurs du secteur Education/Formation y compris les organisations de la société civile. Les ministères techniques du secteur sont chargés de sa mise en œuvre avec une implication à divers degrés des PTF et des OSC, réunis dans le Groupe Local des Partenaires pour l'Education (GLPE). Il en est de même pour le suivi et l'évaluation.

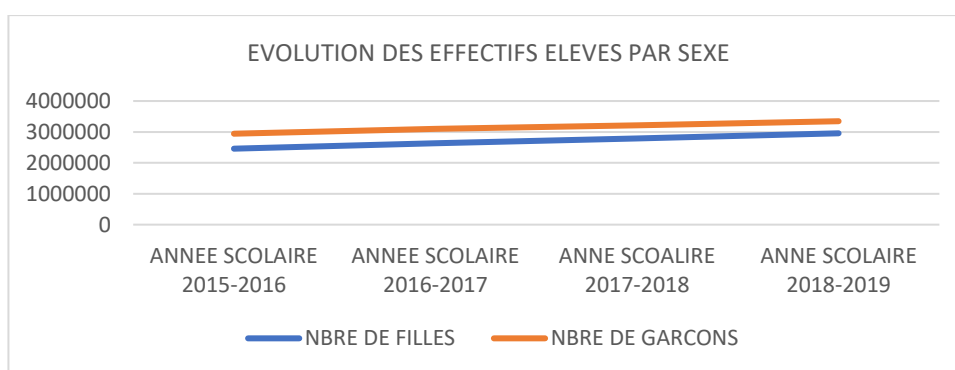
## VI. PROGRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD4 / CESA

### 1. CIBLE 1

**D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile et pertinent.**

#### a. Réalisations

Diverses mesures sont mises en œuvre pour prendre en compte la question de la scolarisation de la jeune fille et son maintien. Le Plan Sectoriel Education/Formation prend à bras le corps la question depuis sa mise en œuvre. Ces efforts conjugués ont permis de relever le taux de scolarisation de la jeune fille qui, cependant, reste globalement en deçà de celui des garçons.



(Source, Stat DSPS du MENET-FP)

Au niveau des compétences des élèves, une évaluation menée en mai 2016 par la Direction de la Veille et du Suivi des Programmes du MENET-FP sur des élèves de la classe de CE1 donne, dans l'ensemble, des scores moyens en lecture et en mathématiques relativement faibles respectivement de 38,9 points et 32,2 points sur 100.

Relativement à l'achèvement des différents cycles, les statistiques de l'année scolaire 2018-2019 fournies par le MENET-FP indiquent des Taux d'achèvement au primaire de 79,8% pour les filles contre 81,2% pour les garçons et au secondaire général 52,79% pour les filles contre 60,41% pour les garçons.

La gratuité au niveau du système éducatif ivoirien se résume à une gratuité des frais d'inscription dans le cycle primaire. En outre, des kits scolaires dont les contenus sont à améliorer sont mis gratuitement mais tardivement à la disposition d'un certain nombre d'élèves des écoles primaires publiques. Pour l'année scolaire 2018-2019, le MENET-FP a pu satisfaire 68,23% des élèves inscrits dans les écoles primaires publiques.

#### b. Forces

- Adoption d'une nouvelle loi sur l'Enseignement avec l'introduction de l'obligation scolaire de 6 à 16 ans.
- Elaboration et l'adoption, par le Gouvernement, du Plan Sectoriel Education/Formation 2016-2025.
- Adoption de la stratégie d'accélération de la scolarisation de la jeune fille.
- Existence du GLPE qui contribue à l'atteinte de cette cible à travers des interventions diverses.
- Financement par la Côte d'Ivoire du budget alloué au secteur Education/Formation à hauteur de 90%.
- Distribution gratuite de kits scolaires aux élèves du primaire public.
- Existence de cantines scolaires fonctionnelles.

#### c. Faiblesses

- Divers frais exigés des parents d'élèves constituent un frein à la scolarisation des enfants.
- Insuffisance des infrastructures d'accueil pour faire face à la forte demande d'éducation liée à l'obligation scolaire.
- Insuffisance des ressources humaines, financières et matérielles pour l'encadrement des enseignants.
- Insuffisance des kits scolaires distribués aux élèves du primaire public.
- Retard dans la distribution des kits scolaires.
- Faible taux de couverture des écoles primaires en cantine scolaire (35%).
- Insuffisance du nombre de jours de fonctionnement des cantines scolaires (18 jours /120 jours ouvrables).

#### d. Recommandations

<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>RESPONSABLE</b>
Supprimer des frais complémentaires exigés des parents des élèves affectés dans les établissements laïcs et confessionnel privés.	MENET-FP
Veiller à la distribution, en début de chaque année scolaire, des kits scolaires.	MENET-FP
Doter les Conseillers pédagogiques de moyens financier et matériels pour un suivi efficace des enseignants.	MENET-FP
Rechercher des ressources additionnelles pour l'investissement.	Ministère de l'Economie et des Finances
Mettre à la disposition des IEPP, quinze jours avant la rentrée scolaire, suffisamment de kits scolaires.	MENET-FP

## 2. CIBLE 2

**D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.**

#### a. Réalisations

Des dispositions médicales sont mises à la disposition des mères pour le suivi de la grossesse et le nouveau-né ainsi que diverses subventions pour réduire les coûts liés aux prestations telles que les consultations et les vaccinations.

INDICATEUR	2017	2018
Proportion d'enfants de moins de 5 ans dont le développement est en bonne voie en matière de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial.	62%	62,8%

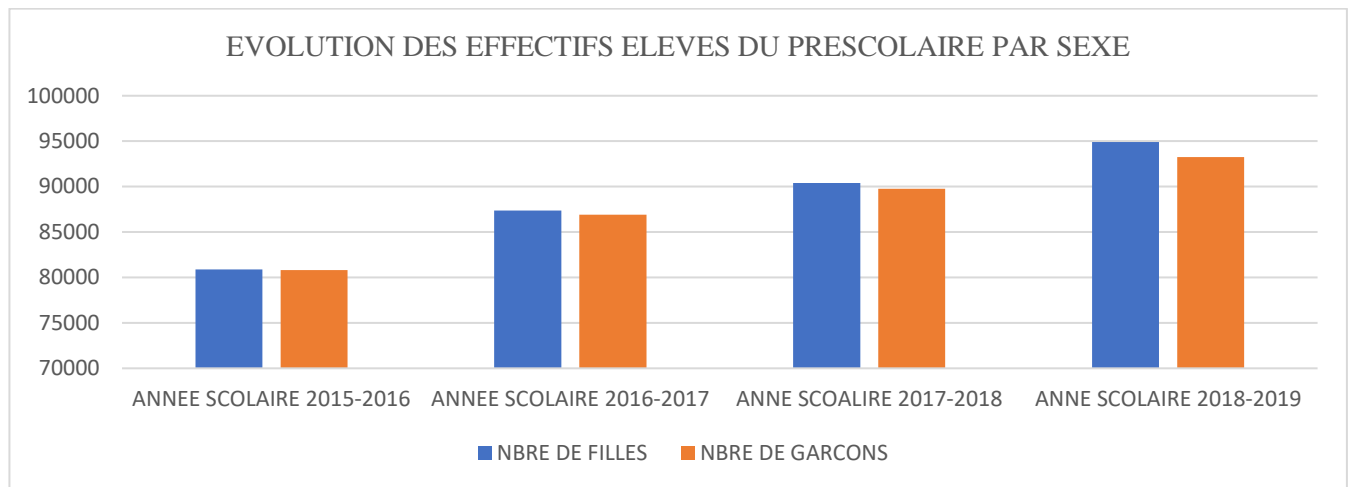
(Source : Rapport de performance 2018 de la Task Force Education/Formation)

Le Préscolaire est assuré par plusieurs ministères mais demeure toutefois un phénomène essentiellement urbain avec une couverture faible sur l'ensemble du territoire.

INDICATEUR	2017	2018
Taux Brut de préscolarisation	8,8%	9,0%

(Source : Rapport de performance 2018 de la Task Force Education/Formation)

Les filles sont plus représentées (TBS de 9,4%) que les garçons (TBS de 8,7%) contrairement aux autres sous cycles. Le public regorge 71% des élèves contre 28,5% dans le privé (source DSPS, stat 2018-2019).



(Source : statistiques scolaires de 2015 à 2019 de la DSPS/MENET-FP)

#### b. Forces

- Existence d'une couverture sanitaire.
- Gratuité de la prise en charge sanitaire gratuite des enfants de 0 à 5 ans.
- Volonté politique affichée à travers l'institution du principe de construction systématique d'une classe préscolaire dans tous les projets de construction d'écoles primaires.

#### c. Faiblesses

- Faible couverture en infrastructures préscolaires (6 % en 2013 et 8% en 2016)
- Couverture préscolaire essentiellement concentrée en milieu urbain.
- Programmes non harmonisés.
- Coût élevé des fournitures préscolaires.

#### d. Recommandations

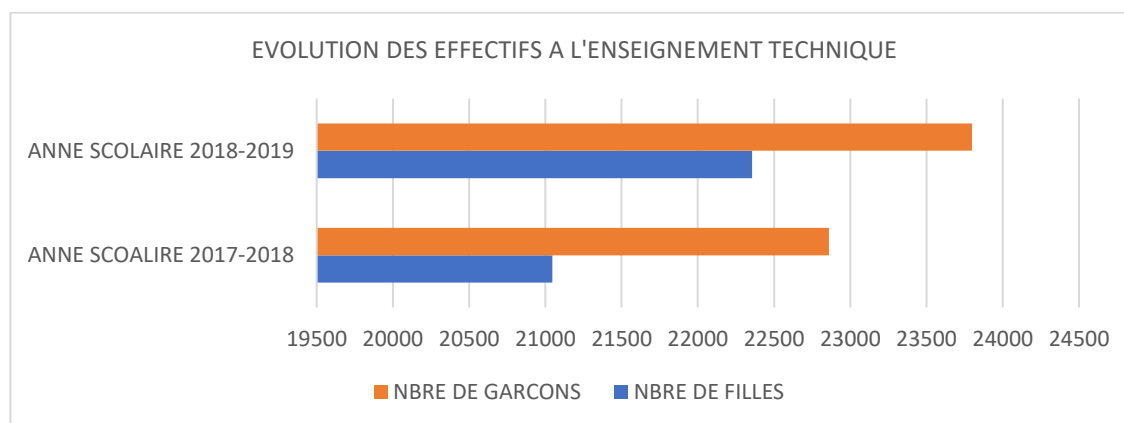
RECOMMANDATION	RESPONSABLE
Adopter une politique unique de prise en charge scolaire de la petite enfance et Harmoniser les programmes.	Ministères techniques en charge du préscolaire
Appliquer effectivement le principe d'une salle préscolaire dans toutes les nouvelles constructions d'écoles primaires.	MENET-FP et PTF
Elargir la distribution des kits aux enfants du préscolaire.	MENET-FP et PTF
Défiscaliser le matériel pédagogique nécessaire à l'apprentissage des enfants du préscolaire.	Gouvernement et Parlement.

### 3. CIBLE 3

**D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel et tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.**

#### a. Réalisations

Le modèle de simulation, base d'élaboration du PSE 2016-2025, prévoyait l'augmentation progressive des dépenses courantes nécessaires à la mise en œuvre de la scolarisation obligatoire et des réformes de la formation professionnelle. Malheureusement, trois ans après le début de la mise en œuvre du PSE, les budgets alloués à ce sous-secteur (ETFP) ne sont pas à la hauteur des enjeux liés à la volonté de la Côte d'Ivoire d'être émergente à l'horizon 2020. La conséquence est la faiblesse de l'offre éducative de ce sous-secteur avec un indice de parité légèrement en faveur des hommes.



(Source : statistiques scolaires 2017-2018 et 2018-2019 de la DSPS/MENET-FP)

Le nombre d'apprenants de l'ETFP pour 100.000 habitants est faible et évolue très peu avec les valeurs suivantes : 438, 439 et 391 respectivement en 2016, 2017 et 2018 (rapport de performance 2018 de la Task Force).

L'enseignement supérieur présente un tableau différent avec des effectifs très élevés au vu du nombre d'étudiants pour 100.000 habitants de 851, 850 et 941 respectivement en 2016, 2017 et 2018 (rapport de performance 2018 de la Task Force).

Les deux sous-secteurs (Enseignement Supérieur et ETPF) sont largement dominés par le privé avec, en 2018, soixante-quatre (64) établissements publics contre cinq cent trois (503) établissements privés au niveau de l'ETFP et sept (07) universités publiques contre dix-neuf (19) universités privées pour l'Enseignement Supérieur. Les coûts des différentes formations pratiquées par ces structures privées sont hors de portée de la grande majorité des parents.

#### b. Forces

##### ▪ Au niveau de l'ETFP

- Elaboration et adoption par le gouvernement d'une réforme de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle.
- Existence d'une discrimination positive en faveur des femmes pour les inciter à embrasser des filières techniques et professionnelles où elles sont sous représentées.
- Existence d'un partenariat Public-Privé.

##### ▪ Au niveau de l'Enseignement Supérieur

- Volonté politique d'élargir l'offre avec la construction de nouvelles universités publiques ces dernières années.

#### c. Faiblesses

##### ▪ Au niveau de l'ETFP

- Faiblesse des budgets alloués au sous-secteur de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle.
- Méconnaissance de l'ETFP par les populations.
- Mauvaise perception de l'ETFP par les parents et les élèves.
- Insuffisance des capacités d'accueil de l'ETFP.



- Au niveau de l'Enseignement Supérieur

- Manque d'autonomie (administrative, financière etc.) des universités et centres de recherches.
- Faiblesse des budgets alloués au sous-secteur de la Recherche Scientifique et à l'Innovation Technologique.
- Insuffisance des équipements et matériels dans toutes les universités publiques.
- Non vulgarisation des résultats de la recherche.

d. Recommandations

RECOMMANDATIONS	RESPONSABLE
Augmenter le budget alloué au sous-secteur de l'ETFP.	Gouvernement et Parlement
Accroître les capacités d'accueil de l'ETFP et des universités.	Gouvernement.
Augmenter le budget alloué à la Recherche et à l'innovation Technologique.	Gouvernement et Parlement.
Equiper les Universités en matériels.	MESRS
Sensibiliser les populations sur l'importance de l'ETFP.	MENET-FP et OSC
Nouer des partenariats entre le secteur privé, les universités et les instituts de recherche	MESRS

#### 4. CIBLE 4

**D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.**

a. Réalisations

Au niveau de l'ETFP, un dispositif de suivi des formés a été mis en place. Selon le rapport de performance fait par la Task Force Education/Formation, ce dispositif a permis d'établir, en 2017, un taux d'insertion des diplômés de 2016 des établissements publics à 14,43%, huit (8) mois après l'obtention de leur diplôme. En 2018, ce même dispositif a permis de situer le taux d'insertion des diplômés de 2017 des établissements publics, neuf (09) mois après l'obtention des diplômes, à 37,05 %.

Autrement dit, plus de 60% des diplômés sortis de l'ETFP n'arrivent pas à s'insérer dans le tissu socio-économique au moins durant l'année suivant leur formation.

b. Forces

- Adoption par le gouvernement de la réforme de l'ETFP.
- Collaboration entre le secteur privé et les structures étatiques de formation Technique et Professionnelle.
- Existence d'un tissu industriel pouvant recruter une partie des diplômés.

c. Faiblesses

- Inadéquation entre plusieurs filières de formation et les offres de travail.
- Faiblesse de l'offre de formation.
- Offres de formations majoritairement dominées par le privé.
- Coût de la formation hors de portée des parents d'élèves.

d. Recommandations

RECOMMANDATION	RESPONSABLE
Financer la mise en œuvre de la réforme de l'ETFP	Gouvernement et Parlement
Harmoniser la création des filières de formation avec les besoins des entreprises.	MENET-FP
Rendre opérationnel tous les organes du partenariat public-privé.	Gouvernement

## 5. CIBLE 5

**D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès à tous les niveaux de l'éducation et de la formation professionnelle, pour les personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable.**

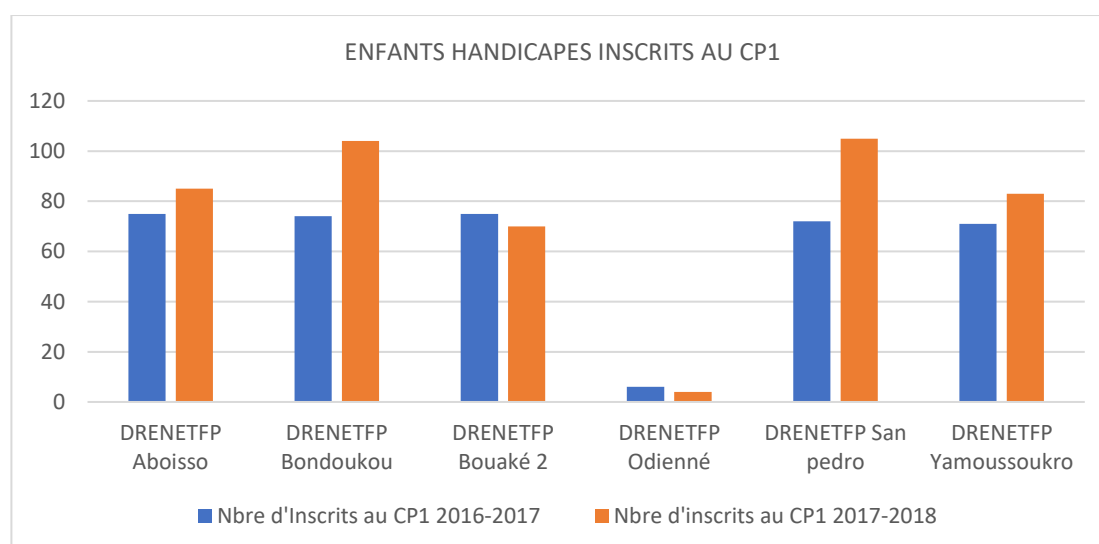
### a. Réalisations

La représentation des filles dans le système éducatif ivoirien diminue au fur et à mesure que le niveau augmente mais l'indice de parité à presque tous les niveaux tend à s'améliorer au fil des années.

INDICATEUR	2017	2018
Indice de parité selon le sexe, en termes de participation au préscolaire	1,083	1,80
Indice de parité selon le sexe, en termes de participation au primaire	0,96	0,987
Indice de parité selon le sexe, en termes de participation au premier cycle du secondaire général	0,81	0,86
Indice de parité selon le sexe, en termes de participation au second cycle du secondaire général	0,72	0,773
Proportion de filles dans les filières industrielles	22%	20,89%
Proportion de filles parmi les étudiants des filières scientifiques c	26,69%	29,19%

(Source : Rapport de performance 2018 de la Task Force Education/Formation)

La situation est catastrophique en ce qui concerne les personnes handicapées. Les enfants handicapés quant à eux subissent, quotidiennement et douloureusement, l'inadaptation des infrastructures/matériels scolaires à leur état physique, psychologique ou intellectuel. En outre, la formation initiale des enseignants (instituteurs et professeurs) ne prend toujours pas en compte les enfants à besoins spécifiques, notamment les handicapés auditifs et visuels, trois ans après le début de la mise en œuvre du PSE 2016-2025. Ces deux situations expliquent en grande partie le nombre insignifiant d'élèves handicapés inscrits dans les établissements scolaires ordinaires quoique ce nombre soit en légère hausse dans certaines DRENETFP.



Variation du nombre d'élèves handicapés inscrits au CP1 dans certaines DRENETFP (Source DRENET-FP)

### b. Forces

- Existence de la stratégie d'accélération de la scolarisation de la jeune fille.
- Existence de projets et de textes pour rendre l'environnement scolaire sûr et saint.

- Ratification par la Côte d'Ivoire de diverses conventions et traités pour la protection des enfants et des personnes handicapées.
- Existence d'un projet Education Inclusive.

c. Faiblesses

- Faiblesse des ressources allouées à la prise en charge des personnes handicapées.
- Pas de synergie d'action entre les ministères techniques en charge des personnes handicapées.
- Insuffisance des infrastructures pour la prise en charge des personnes handicapées.
- Manque de politique de la scolarisation des jeunes handicapés à l'instar de la politique de la scolarisation de la jeune fille.

d. Recommandations

RECOMMANDATION	RESPONSABLE
Augmenter les ressources allouées à la prise en charge des personnes handicapées.	Gouvernement et Parlement
Accroître les structures de prise en charge des personnes handicapées.	Gouvernement
Harmoniser les actions à l'endroit des personnes handicapées.	Ministères techniques en charge des personnes handicapées.
Instituer une politique de la scolarisation des personnes handicapées	MENET -FP

6. CIBLE 6

**D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion substantielle d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.**

a. Réalisations

Trois ans après le début de la mise en œuvre du PSE 2016-2025, l'alphabétisation est toujours moins bien lotie avec un budget qui n'est pas à la hauteur des enjeux liés au souhait du pays d'aller à l'émergence. Les données les plus récentes indiquent que 45 jeunes sur 100 dont l'âge varie entre 15 et 24 ans ne savent ni lire ni écrire. La situation s'empire si la tranche d'âge est élargie aux adultes.

INDICATEUR	2017	2018
Taux d'alphabétisation des jeunes et des adultes (âgés de 15-24 ans)	55%	55,1%

(Source : Rapport de performance 2018 de la Task Force Education/Formation)

b. Forces

- Existence de plusieurs structures qui mènent des activités d'alphabétisation.
- Création au sein du MENET-FP d'une Direction de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle.

c. Faiblesses

- Pas d'harmonisation des actions des acteurs de l'alphabétisation.
- Faiblesse des ressources allouées aux structures étatiques en charge de l'alphabétisation.
- Obstacles au travail des ONG (Frais exigés par le MENET-FP, insuffisance de formateurs etc.).

d. Recommandations

RECOMMANDATION	RESPONSABLE
Augmenter les budgets alloués à l'alphabétisation	Gouvernement et Parlement
Coordonner et capitaliser les actions en faveur de l'alphabétisation.	MENET-FP
Faciliter le travail des ONG en supprimant les divers frais exigés par le MENET-FP.	MENET-FP

## 7. CIBLE 7

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité entre les sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

### a. Réalisations

Les programmes scolaires ivoirien du primaire au secondaire abordent des thématiques en lien avec le développement durable telles que le leadership, les compétences de vie courante, l'éducation complète à la sexualité, les droits de l'homme, la protection des droits de l'enfant et de l'environnement à travers les disciplines suivantes : l'Education aux Droits l'Homme et de la Citoyenneté (EDHC) et l'Entrepreneuriat. Toutefois, les données sur le cadre de travail des élèves et des enseignants laissent à désirer et des efforts doivent être consentis en vue d'une amélioration.

INDICATEUR	2017	2018
Proportion d'écoles disposant de commodités requises (électricité, clôture, point d'eau potable, lave-main et latrines séparées fonctionnelles) au préscolaire.	57%	35,18%
Proportion d'écoles disposant de commodités requises (électricité, clôture, point d'eau potable, lave-main et latrines séparées fonctionnelles) au primaire.	16%	4%
Proportion d'écoles disposant de commodités requises (électricité, clôture, point d'eau potable, lave-main et latrines séparées fonctionnelles) au premier cycle de l'enseignement secondaire général.	30,81%	33%
Proportion d'écoles disposant de commodités requises (électricité, clôture, point d'eau potable, lave-main et latrines séparées fonctionnelles) au second cycle de l'enseignement secondaire général.	43%	46%

(Source : Rapport de performance 2018 de la Task Force Education/Formation)

### b. Forces

- Existence d'une direction centrale en charge de ces thématiques, dénommée Direction de la Vie Scolaire.
- Existence de modules en lien avec le développement durable dans les programmes scolaires.

### c. Faiblesses

- Insuffisance des ressources pour mener des activités de sensibilisation.
- Prépondérance des ONG dans la sensibilisation et le renforcement de capacités des élèves.
- Manque de formation des enseignants sur certaines thématiques.
- Insuffisance des activités de sensibilisation des COGES à l'intention des élèves.

### d. Recommandations

RECOMMANDATION	RESPONSABLE
Allouer des ressources conséquentes aux établissements et/ou au COGES pour la sensibilisation.	MENET-FP
Introduire des modules en lien avec ces thématiques dans la formation initiale de tous les enseignants.	MENET-FP et MESRS

## VII. MESURES PRACTIQUES EMPLOYEES POUR S'ASSURER QUE PERSONNE NE SOIT LAISSE POUR COMPTE

1. L'instauration de l'obligation scolaire dans la loi sur l'enseignement.
2. L'établissement gratuit sur une période d'actes de naissance pour les enfants qui en sont dépourvus.

3. L'adoption du principe de construction d'une salle de classe préscolaire dans toutes les nouvelles constructions d'écoles primaires.
4. La distribution de kits scolaires aux élèves du primaire même si tous n'en bénéficient pas.
5. L'existence de cantines scolaires dans certains établissements.
6. La construction de collèges de proximité dans les localités éloignées.
7. La possibilité pour la jeune fille en grossesse de poursuivre sa scolarité jusqu'à l'accouchement et de reprendre le chemin de l'école après l'accouchement.

#### **VIII. DEFIS RENCONTRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD4 / CESA**

1. La non appropriation des contenus de l'ODD4, de la CESA, du cadre d'action Education 2030 et du PSE 2016-2025 par une frange importante des acteurs du système éducatif y compris des autorités éducatives.
2. La disponibilité de données désagrégées aux niveaux régional et local.
3. Les lourdeurs administratives qui retardent la mise en œuvre diligente de certaines activités.
4. Le manque de transparence dans la gestion des ressources financières.

#### **IX. RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES**

<b>RECOMMANDATION</b>	<b>RESPONSABLE</b>
Rendre fonctionnel le CICSEF	Primature
Doter la Task Force en ressources financière, matérielle et humaine.	Primature
Finaliser la mise en place de la Coordination Nationale de suivi de la mise en œuvre de l'ODD4	Bureau UNESCO d'Abidjan et la Primature
Inscrire le budget de la revue sectorielle dans le budget de l'Etat de Côte d'Ivoire afin de sanctuariser la date de sa tenue au mois de mai de chaque année.	Primature
Mettre en œuvre le plan de communication autour de la PSE 2016-2025.	Gouvernement

#### **CONCLUSION**

De manière générale, l'Etat de Côte d'Ivoire, les PTF et la Société Civile ont, chacun à divers niveaux, contribué à la mise en œuvre de l'ODD4 même si des efforts sont à consentir afin d'atteindre les différentes cibles à l'horizon 2030. Ces efforts s'expriment en termes de pilotage et de gouvernance, de recueil de données fiables et de financements nécessaires. Il appartiendra aux pouvoirs publics de saisir cette opportunité qu'offre l'Examen National Volontaire pour faire les réajustements en vue de favoriser l'atteinte desdites cibles.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✚ Rapport de performance 2017 élaboré par la Task Force Education/Education.
- ✚ Rapport de performance 2018 élaboré par la Task Force Education/Formation.
- ✚ Rapports statistiques des DRENET-FP.
- ✚ Rapport du RIP-EPT sur la mise en œuvre, en 2018, du PSE 2016-2025.
- ✚ Rapport du suivi citoyen de la mise en œuvre du PSE 2016-2025.